



DECISION 2022-64

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 21 février 2022 passée entre la Commune de Basse-Rentgen et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour la réalisation des travaux d'effacement des réseaux aériens sur VIC à Basse-Rentgen, rue de la Fontaine,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1:

Le marché de travaux « ERA/VIC – Commune de Basse-Rentgen – rue de la Fontaine » est conclu le 25 juillet 2022 avec la Société TRASEG à 57973 BASSE-HAM, pour un montant de 365 972,14 € H.T.

Article 2:

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 25 juillet 2023

Pour le Président et par délégation Roland BALCERZAK

Vice-Président en charge de la Mobilité et la

Coopération transfrontalière

Certifiée exécutoire le 1 AOUT 2022 Le Vice-Président

Publiée le : 0 1 AOUT 2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : WY AGUT 2422

Sécisions Publication seu le vite de la CUE, le 23 SEP. 2024